

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la scolarisation des filles dans le contexte de COVID-19 au Burkina Faso, le Consortium des Organisations de la Société Civile pour l'Initiative « Priorité à l'Égalité » (GCI) a réalisé une analyse des réponses du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) sous une perspective genre (prise en compte des besoins spécifiques des filles en période de COVID-19). La méthodologie de l'analyse a consisté à examiner le plan de riposte du MENAPLN pour la continuité éducative dans le contexte du COVID-19 au Burkina Faso et la Stratégie Nationale d'Éducation en Situation d'Urgence (SN-ESU) sous l'angle de la prise en compte des besoins spécifiques des filles en période de COVID-19 préalablement définis (cf. rapport intégral de l'analyse) afin (i) d'identifier leurs forces et faiblesses et (ii) formuler des recommandations pour d'éventuelles révisions de la SN-ESU.

En lien avec les faiblesses relevées par l'étude, Le consortium a recommandé au MENAPLN, entre autres :

- De considérer les besoins spécifiques des filles en période de COVID-19 définis comme un objectif transversal de son processus ;
- De tenir des ateliers de réflexion (aux niveaux national et déconcentrés) avec les ONGs et associations spécialistes de l'éducation au Burkina Faso et les filles elles-mêmes. Les outputs desdits ateliers lui permettront de peaufiner sa stratégie de lutte contre la COVID-19 en particulier (notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'ensemble des besoins spécifiques des filles en période de COVID-19) et son système de résilience aux crises sanitaires en milieu scolaire en général ;
- D'impliquer les ONGs et associations spécialistes de l'éducation des filles au Burkina Faso dans la mobilisation des ressources et la coordination de la mise en œuvre (niveaux central et déconcentrés) pour ainsi mobilier le budget nécessaire à la réalisation des activités programmées (notamment celles en lien avec les besoins spécifiques des filles en période de COVID-19) et garantir une efficacité dans l'utilisation des ressources mobilisées ;
- D'impliquer les ONGs et associations spécialistes de l'éducation des filles et de la communication pour le changement/développement au Burkina Faso dans la formulation et la diffusion des messages (plaidoyer, formation, sensibilisation). Cette approche lui permettra de diffuser des messages sensibles au genre et capables de toucher/convaincre l'ensemble du public cible sur toute l'étendue du territoire national dans des délais convenables ;
- De tenir des ateliers d'appropriation au profit de son personnel et des autres acteurs (publics et privés) responsabilisés pour la mise en œuvre surtout en ce qui concerne les questions liées à la prise en compte des besoins spécifiques des filles en période de COVID-19 ;
- D'allouer les moyens (humains, techniques, matériels et financiers) nécessaires à l'atteinte du sous objectif n°04 de l'axe stratégique n°1 de la SN-ESU (*faciliter l'accès et le maintien des filles et des enfants en situation de vulnérabilité/ESH, OEV, etc.*).